

## Campagne d'information sanitaire

Doc	a028002
Date de publication	15/09/1979
Origine	NR
Thèmes	Médecine préventive

Un groupe scientifique informe le Conseil de son intention de présenter au public et de lui distribuer, un questionnaire anamnestique détaillé. Ce questionnaire rempli, chacun serait libre de consulter son médecin et de lui remettre ce document.

Le but est de favoriser une médecine préventive bien «orientée» qui pourrait réduire les frais de la médecine que pratiquent certains centres de «check up».

En sa séance du 15 septembre 1979, le Conseil a longuement examiné ce projet que les conseillers avaient pu étudier préalablement.

**Le Conseil ne pouvait pas se prononcer sur la valeur scientifique - mise en doute par certains - d'une telle campagne mais il a estimé que si le but était scientifique, les prestations qu'elle entraînerait ne pourraient être à charge de l'AMI.**

D'autre part, il a considéré qu'un tel document provoquerait de l'inquiétude chez certains malades psychosomatiques, amenés par le questionnaire à se poser de multiples questions, et une surconsommation médicale par demande, notamment, d'analyses biologiques multiples.

En conséquence, le Conseil national a répondu, par sa lettre du 17 septembre 1979:

Le Conseil national ne peut accorder l'autorisation de présenter au public, lors des Journées de la santé à Courtrai, de septembre 1980, la technique sanitaire telle que celle ci a été décrite par le groupement scientifique.